

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU VENDREDI 11 FEVRIER 2022 – 19 heures 30
COMPTE-RENDU D’AFFICHAGE**

**Le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire
est consultable dès son approbation sur simple demande
auprès du Secrétariat Général de la Communauté de Communes Faucigny-Glières
(6 place de l’Hôtel de Ville à Bonneville)**

DÉLÉGUÉS PRÉSENTS (27) : Stéphane VALLI, Jean-Pierre MERMIN, Christophe PERY, Yves MASSAROTTI, Aline WATT CHEVALLIER, Christophe FOURNIER, Didier LAYAT, Annick VAZQUEZ-YANEZ, Amalia JOURDAN, Patricia BALLARA, Jean-Luc ARCADE, Lucien BOISIER, Sébastien BROISIN, Jean-Marcel BURTHEY, Valérie FERRARINI, Agnès GAY, Véronique GUERIN, Josiane JORAT, Anthony LATHUILLE NICOLLET, Jean-Paul MALLINJOURD, Khédija MARQUES CHAVES, Julien MERCIER, Sheila MICHEL, Daniel NAVARRO, Jean-Michel PASQUIER, Dominique PITTET, Claude SERVOZ.

DÉLÉGUÉ(S) AYANT DÉSIGNÉ UN MANDATAIRE (9) : Marie-Laure MEYER a donné pouvoir à Jean-Pierre MERMIN, Philippe MONET a donné pouvoir à Yves MASSAROTTI, Christine ARES a donné pouvoir à Jean-Michel PASQUIER, Géraldine COFFY a donné pouvoir à Annick VAZQUEZ-YANEZ, Vanessa HAMEL a donné pouvoir à Daniel NAVARRO, Caroline PERRIN GOTRA a donné pouvoir à Stéphane VALLI, Thierry TUR a donné pouvoir à Aline WATT CHEVALLIER, Marie-Christine VINUREL a donné pouvoir à Jean-Marcel BURTHEY, Brigitte CAPRI a donné pouvoir à Yves MASSAROTTI.

DÉLÉGUÉ(S) ABSENT(S) non représenté(s) (2) : Jessica LARA LOPEZ, Bertrand MAURIS DEMOURIOUX.

Monsieur Anthony LATHUILLE NICOLLET a été désigné secrétaire de séance.

N°001 : DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES : ENVIRONNEMENT - CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE) DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FAUCIGNY GLIÈRES

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, PAR 36 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS (JEAN-MARCEL BURTHEY, MARIE-CHRISTINE VINUREL),

- **APPROUVE** le contrat de relance et de transition écologique (CRTE) de la Communauté de communes Faucigny-Glières, et ses pièces annexes, joints à la présente délibération. Le contrat pourra faire l’objet d’amendements afin de pouvoir compléter et ajuster les différentes actions inscrites en son sein ;
- **AUTORISE** le Président ou son représentant légal à signer ledit contrat et tous documents afférents.

N°002 : FINANCES LOCALES : DÉCISIONS BUDGÉTAIRES - CRITÉRIUM DU DAUPHINÉ LIBÉRÉ - CONVENTION RELATIVE À L’ACCUEIL SUR LE TERRITOIRE DE LA CCFG D’UNE ÉTAPE DU CRITÉRIUM DU DAUPHINÉ 2022

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, A L’UNANIMITÉ,

- **APPROUVE** la convention à intervenir pour l’accueil au plateau de Solaison, sur la commune de Brison, de l’étape finale d’arrivée du Critérium du Dauphiné 2022, prévoyant notamment le versement d’une participation financière de 90 000 €HT, TVA en sus.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h08.

Le Président,
Stéphane VALLI